ASSOCIATION DES PROCHES AIDANTS NEUCHÂTELOIS

Association
des proche-aidants neuchâtelois
Vincent MARTINEZ
Président ad intérim
Mon Loisir 23e
2208 Les Hauts-Geneveys
vincent.martinez@ne.ch

Aux personnes et aux entités intéressées

Les Hauts-Geneveys, le 16 octobre 2014

Un proche aidant est une personne qui consacre de son temps au quotidien auprès d'un proche atteint dans sa santé, son autonomie. Il assure à titre non-professionnel et de façon régulière une présence et un soutien pour l'aider dans ses difficultés et assurer sa sécurité. Il peut s'agir d'un membre de la famille, d'un voisin ou d'un ami.

Madame, Monsieur,

Le sujet "proche-aidant" vous touche personnellement ? Votre association ou votre entité est en lien avec ces personnes ? Vous souhaitez vous investir dans ce domaine ? Si oui, nous vous attendons le

Samedi 22 novembre 2014 à 15h00 Salle du Faubourg, Faubourg de l'Hôpital 65, 2000 Neuchâtel

Pour constituer l'association des proches-aidants neuchâtelois ayant notamment comme but (tiré des statuts provisoires, en annexe à ce courrier) :

D'être une plate-forme d'échange, de réflexion et d'action qui regroupe des personnes physiques ou morales intéressées par le domaine des proches-aidants.

De viser à promouvoir toutes les mesures permettant la défense des droits et demandes des prochesaidants dans le canton de Neuchâtel.

Pour atteindre son but, l'Association organise des manifestations publiques de sensibilisation et s'exprime en tant qu'organe de défense des intérêts des proches-aidants dans le cadre de la vie publique et politique du canton de Neuchâtel.

Elle peut prendre une part active à des actions régionales, nationales ou internationales.

Ordre du jour :

- Message du comité intérimaire
- Adoption des statuts
- Nomination du comité
- Divers

Au plaisir de pouvoir échanger avec vous !

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Au nom du comité provisoire :

Vincent Martinez